



Syndicat CNT-PTT du Rhône

44 rue Burdeau 69001 LYON

Courriel : cnt.ptt69@cnt-f.org

section du Centre Financier de Lyon

DIVISER POUR MIEUX REGNER

tactique vieille comme le monde

Depuis quelques années, La Poste octroie, selon ses propres critères (la plupart du temps très opaques), des primes à certain-e-s de ses agents.

En avril dernier, la DO (petit nom intimiste désignant des personnes retranchées derrière des ordi et des statistiques, là haut) a décidé, de distribuer 100€ à certains agents du Centre de Lyon.....malgré le fait que le Centre n'ait pas atteint un des objectifs que la DO en personne lui avait fixé.

Au lieu d'attribuer cette « somme extraordinaire » à tous les agents du Centre, quelque soit leur boulot au sein du bâtiment, la DO ne l'a versée qu'aux agents du Service Client, et encore seulement à ceux qui avaient répondu plus de 2 heures par jour durant le semestre dernier.

Par conséquent, certains agents se sont vus remettre une lettre par leur hiérarchie leur notifiant que « *le temps moyen que vous avez passé au téléphone pendant cette période est inférieure à 2h et ne vous permet pas de bénéficier de cette RVB exceptionnelle* ».

La lettre se poursuit « *cette prime ne tient compte que de l'activité téléphonique et ne remet pas en cause le constat de votre implication au quotidien* » !!! Oh Merci, vous êtes trop bon !!!

En approfondissant un peu, on s'aperçoit aisément que ces maniaques du chiffre et de la calculette oublient que certaines tâches ne sont réalisables que par écrit, donc que des agents peuvent être affectés pendant plusieurs semaines à une position de travail ne permettant de « participer à l'accessibilité téléphonique ».

Ils oublient également dans leur calcul, de tenir compte que par choix personnel certain-e-s d'entre nous travaillent à temps partiel, donc ne sont pas présent-e-s tous les jours (les fichiers RH n'auraient été croisés avec les fichiers de la DO !!!) .

LA CNT DEMANDE QUE TOUS LES AGENTS DU CENTRE DE LYON BENEFICIENT DE CETTE RVB EXCEPTIONNELLE

Nom Prénom
Grade
Service

à Monsieur EXTIER
Directeur de La Banque Postale de Lyon

objet Rémunération Variable Bancaire

Contribuant également dans mon service au bon fonctionnement du Centre de Lyon, je demande à bénéficier, au même titre que mes Collègues affectés au Service Clients de la RVB exceptionnelle de 100€.

Lyon le 14 mai 2012

proposition de requête à remettre à votre Chef d'Equipe

ENSUITE LUTTONS POUR L ENSEMBLE DE CES PRIMES SOIENT INTÉGRÉES DANS NOS SALAIRES ET NE SOIENT PLUS DISTRIBUÉES AU BON VOULOIR DU PRINCE !!

Paru dans le Canard Enchaîné du 9 mai 2012

Des patrons d'entreprises publiques prévoyants

Dans le programme de Hollande, la promesse porte le n° 26 : l'écart maximal entre le plus bas et le plus haut revenu doit être de 1 à 20 dans les entreprises publiques. Traduction 20 smic mensuels brut égalent 27967€.

Le coup serait rude pour quelques patrons concernés...Hors bonus,.....Jean Claude Bailly (La Poste) devrait perdre 45%.

.....les portes parole de l'équipe de campagne de Hollande avaient précisé que la part variable de la rémunération et les avantages en nature desdits dirigeants ne seraient pas concernés par cette mesure.

**PUISQUE PERSONNE NE TRAVAILLE A TA PLACE
QUE PERSONNE NE DECIDE A TA PLACE**

Si vous désirez recevoir gratuitement 3 numéros du "Combat Syndicaliste" mensuel de la Confédération Nationale du Travail, vous pouvez renvoyer le coupon suivant à l'adresse ci-dessous :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

A renvoyer à : CNT- PTT 69
44 rue Burdeau
69001 LYON

RVB CF Lyon